

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 92 (1956)
Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Commission de la projection fixe. — Croix-Rouge de jeunesse — Educatrices des petits. — Activité de l'O.S.L. en 1956. — Commission du film fixe S.P.V. — Commission romande de la projection fixe. — Cinéma scolaire. — Commission disciplinaire. — Guilde de travail. — Genève: Bergson et l'éducation. — Escalade 1956. — Neuchâtel: Comité central - Admission. — Jura Bernois: Rapport sur la gestion de la D.I.P. en 1955. — La physique et la chimie à l'école primaire. — Bibliographie. — Communiqué: Cours de ski.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Travaux pratiques. — G.F.: Bâle, centre intellectuel et artistique. — La colonisation de la vallée des Ormonts. — J.-J. Dessoulavy: Quand deux verbes se suivent... — Entre parenthèses.

Partie corporative

VAUD

COMMISSION DE LA PROJECTION FIXE

« Sortie de nouveaux clichés géographiques »

La Commission de la projection fixe a le plaisir de vous annoncer la sortie de nouveaux clichés, disponibles dès maintenant à la « **Guilde de documentation** » (M. Clavel, Montreux).

Voici les nouvelles séries :

Lucerne : 7 clichés
Uri-Glaris : 9 clichés
Berne : 11 clichés
Neuchâtel : 6 clichés
Fribourg : 9 clichés

La Côte : 8 clichés
Lavaux : 7 clichés
Le Nord : 6 clichés
Vallée de Joux : 6 clichés
Lausanne : 9 clichés

Prix : 0,50 fr. non monté. 1 fr. monté.

Ils sont de plus à votre disposition à la « **Centrale de documentation** », à Lausanne.

Demandez-les, choisissez et passez votre commande ! Vous ne le regretterez pas.

CROIX-ROUGE-JEUNESSE

ENQUÊTE AUPRÈS DES SECTIONS S.P.V.

Quelques « rapporteurs » ont exprimé le désir de rencontrer un samedi après-midi, la Commission C.R.J., afin d'éclaircir certains points du questionnaire.

La Commission se met volontiers à leur disposition, mais **individuellement**.

Nous rappelons la composition de cette Commission :

Roland Joost, président, Begnins,
Magda Estoppey, secrétaire I, Aubonne,
Christiane Cuendet, secrétaire II, Bottens,

André Mollien, caissier, Cossonay,
Bernard Dubosson, Chablière 35 bis, Lausanne,
Fernand Barbay, av. Dapples 48, Lausanne,
Daniel Vuille, Chemin Point-du-Jour 2, Vevey.

ÉDUCATRICES DES PETITS

Le nouveau Comité s'est constitué comme suit :

Présidente : Mlle Madeline Gebhard, av. de Traménaz 19, **La Tour-de-Peilz**.

Vice-présidente : Mlle Jacqueline Javet (Lausanne).

Caissière : Mlle Marie-Laure Meylan (Le Brassus).

Secr. correspondance : Mlle Alice Frei (Lausanne).

Secr. procès-verbaux : Mme Anne-Marie Mayerat (Yverdon).

Membre-adjointe : Mlle Maya Bucherer (Pully).

Préposée aux fournitures scolaires : Mme Claire Ischi (Riex).

ACTIVITÉ DE L'O.S.L. EN 1956

Notre œuvre fête cette année le 25^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, au lieu des festivités habituelles (assemblée extraordinaire, discours, banquet), le Comité central lance une campagne financière restreinte auprès des Départements de l'instruction publique pour leur demander de soutenir par un don l'activité déployée pendant ce quart de siècle, au service des enfants. Les sommes qui lui seront versées serviront à combler les déficits annuels provenant de la vente des brochures à fr. 0,50, tandis que le prix de revient d'un exemplaire de l'édition à 10 000 en français s'élève à fr. 0,56 et à beaucoup plus pour les éditions en italien et en romanche. Le bénéfice réalisé sur les éditions en allemand ne compense que partiellement les pertes dues au manque à gagner dans les autres régions linguistiques où plus on vend de brochures, plus on perd.

Cette situation anormale pourrait être améliorée par une augmentation du prix de vente, mais le comité central ne peut s'y résoudre, parce qu'il craint une diminution des ventes, le prix des petits journaux contre lesquels nous luttons étant précisément proche de fr. 0,50.

Une autre solution consisterait, pour les éditions françaises, à augmenter le tirage de 10 à 15 000 exemplaires, ce qui ne serait possible que si la vente des brochures atteignait 150 000 exemplaires annuellement. Ce rêve, caressé depuis longtemps, deviendra une réalité quand nous serons soutenus par la majorité du corps enseignant dans nos cantons romands. Beaucoup de maîtres s'imaginent encore que l'O.S.L. recueille des fonds en vendant des brochures, tandis que d'autres œuvres adoptent le système des rubans, des insignes, des écus d'or en chocolat, etc.

D'une enquête faite auprès d'un certain nombre de dépositaires de districts vaudois, il ressort que tout va très bien dans tels districts, tandis que dans d'autres, le corps enseignant reste indifférent à notre œuvre, surtout parmi les jeunes maîtres.

Qu'on sache pourtant que, durant l'année 1955, **116 316 brochures** ont été vendues en Suisse romande et **811 835** au total dans toute la Suisse.

On ne saurait trop remercier les éducateurs qui consacrent la plus grande partie de leurs loisirs : dépositaires, membres des commissions de rédaction, membres des comités. La Suisse romande doit une reconnaissance à M. F. Rostan et surtout à M. Jean Pochon, ancien inspecteur scolaire, grâce auxquels l'O.S.L. connaît un développement réjouissant chez nous.

Le délégué à l'O.S.L.

A. Chabloz

RAPPORT DE LA COMMISSION DU FILM FIXE DE LA S.P.V.

COMPOSITION : *Président :* R. Pécoud, Fontaines s/Grandson. *Secrétaire-caissier :* Roland Joost, Begnins. *Membres :* 13 collègues représentant la plupart des sections.

En 1956, la Commission de la projection fixe n'a tenu que deux séances. En effet, à la suite des longues discussions et controverses de l'an dernier, son travail a été nettement tracé. Celui-ci consiste en l'élaboration de clichés 5 cm. X 5 cm., en noir et blanc pour l'instant, sur la géographie, soit sur le canton de Vaud par régions et les cantons suisses. Après le visionnement des premières séries par la Commission romande de projection fixe, un arrangement a été conclu avec la Guilde de documentation de la S.P.R. Dès leur sortie, les clichés sont livrés à la Guilde, où ils peuvent être obtenus aux prix de Fr. —.50 le cliché non monté ou Fr. 1.— monté. Les séries disponibles en vente à ce jour présentent : Lavaux, La Côte, Le Nord, La Vallée de Joux, Vallée de l'Orbe, Lausanne, Le Pays d'Enhaut, Les cantons de Lucerne, Uri, Glaris, Berne, Neuchâtel et Fribourg. Chaque série comprend de 6 à 9 clichés. D'ailleurs chaque cliché peut être acheté séparément. Différentes séries sont en préparation ou en cours de montage. Les clichés des croquis retenus sont préparés et montés par notre collègue P. Delacrétaz de Ste-Croix. Nous répétons qu'il s'agit de clichés représentant des croquis physiques, panoramiques ou économiques de chaque sujet. Chaque collègue a ainsi la possibilité de se constituer une collection personnelle de documentation et de moyens de travail ; ce sont tout autant de croquis qu'il peut projeter sur son « tableau blanc » qu'il n'a pas besoin de faire sur son « tableau noir ».

Des séries de chaque région ont été livrées à la Centrale de documentation scolaire, où elles sont à disposition gratuitement pour les collègues qui n'ont pas l'intention de les acheter. Nous tenons à ce propos à remercier M. Rochat, son directeur, pour son appui et l'intérêt qu'il porte à notre travail.

D'autre part, la Commission de projection fixe a établi, sur demande de la Commission romande, la liste des clichés en couleurs sur notre canton. Une série de base et une série complémentaire ont été dressées avec le concours de notre collègue Rebeaud que nous remercions pour son précieux concours. La prise de ces photos a été confiée à notre collègue photographe Delacrétaz de Ste-Croix, que nous tenons à remercier vive-

ment pour son activité et son dévouement. Ces diapositives n'ont pu malheureusement être terminées en raison des mauvaises conditions atmosphériques de cet été, elles seront achevées ce printemps. Puis, visionnées par la Commission romande, elles seront mises en vente par la Lehrmittel A.G. de Bâle, producteur de la Société suisse des instituteurs de Suisse alémanique.

Je tiens à remercier vivement les collègues dessinateurs qui œuvrent avec dévouement à présenter des croquis d'une réelle qualité pédagogique et qui ont consacré temps et peine à faire de nombreux essais pour obtenir le meilleur résultat à la projection.

Reste à faire connaître ces clichés : nous comptons sur les collègues de la commission de chaque section pour assurer leur diffusion. D'ailleurs des démonstrations viennent d'avoir lieu dans plusieurs sections.

Le rapporteur :

R. Pécoud

RAPPORT DU DÉLÉGUÉ A LA COMMISSION ROMANDE DE LA PROJECTION FIXE

Comme les procès-verbaux des séances de la dite commission ont paru in extenso dans l'Educateur, je ferai grâce aux lecteurs de cette vaine répétition. Je rappellerai que le travail de cette commission S.P.R. consiste à coordonner les efforts et l'activité des différents groupements romands de production de clichés. D'autre part, elle collabore avec la Lichtbildkommission de la Société suisse des instituteurs qui l'a chargée d'établir la liste des diapositives en couleurs sur les cantons romands.

Le délégué à la Commission romande de la projection fixe :

R. Pécoud

CINÉMA SCOLAIRE

La Commission cantonale (officielle) a tenu 3 séances en 1956. A notre connaissance, le Département n'a donné suite, jusqu'ici, à aucun des vœux qui lui ont été présentés par cette commission.

La Tour-de-Peilz, 1. 12. 56.

Barbey

COMMISSION DISCIPLINAIRE

Il est agréable à votre délégué de pouvoir signaler qu'en 1956 la Commission disciplinaire n'a pas eu de sanction à prendre à l'égard du corps enseignant.

Cependant, la dite commission s'est réunie deux fois :

a) Pour prendre connaissance d'une révocation acceptée par le titulaire d'un poste subalterne dans un établissement hospitalier, ceci sans préjudice pour l'Etat ;

b) Pour infliger une amende réduite à un employé d'asile qui, par nervosité, s'est laissé aller à un geste spontané envers un malade difficile à traiter, mais irresponsable.

Déduction à en tirer pour nous, instituteurs : les châtiments corporels, à l'école, ne seraient plus tolérés.

Edm. Viret

RAPPORT DE M. PERRENOUD,
président de la Guilde de Travail (extrait)

Par notre organisation, nous avons tenté d'obtenir le plus de rendement possible avec un souci constant : la qualité. C'est grâce à l'activité intense de nos commissions que nous pouvons aujourd'hui apprécier avec plaisir le résultat de notre travail. Nous pensons qu'il est utile de signaler ces commissions avec leurs responsables :

Texte libre : Lisette Badoux (Lausanne), ch. des Cèdres 9).

Techniques d'imprimerie : Alex. Gardel (Servion).

Fichier : Pierre Badoux (Essertines s/Yverdon).

Coopératives scolaires : Edouard Cachemaille (Renens).

Correspondance interscolaire : Fernand Barbay (Lausanne, Av. Daples 48).

Dessin libre : Maurice Perrenoud (Lausanne, Av. Bergières 33).

Géographie : Jean Piot (Lucens).

Histoire : Edgar Savary (Jouxten).

Musique : Georges-Alexis Cherix (Bossière s/Lutry).

B.T. : Jean Ribolzi (Lausanne, Av. Châblière).

Rédaction du Bulletin : Lucette Rochat (Lausanne, rue J.-J. Cart 2).

Nos commissions occupent déjà un grand nombre de collègues, et sont ouvertes à tous ceux qui veulent bien y collaborer. Leur but est de renseigner, de conseiller, de critiquer même, d'organiser le travail et surtout de grouper les expériences.

Nous souhaiterions voir la création de nouvelles commissions :

Une commission enfantine qui pourrait apporter à l'ensemble des collègues une foule d'expériences très riches et libres qu'on peut faire avec les petits et surtout répondre aux problèmes propres à l'école enfantine.

Une commission secondaire : qui nous permettrait de mieux lier nos travaux à ce que font nos collègues secondaires ; et avant tout de créer un contact généreux entre enseignants des deux degrés.

Nos nombreuses réalisations prouvent la bonne activité de nos commissions. Les voici :

- Notre stage week-end des Chevalleyres : 70 participants, 4 ateliers.
- Deux B.T. sorties de presse à la CEL : l'Histoire de la Suisse par Cachemaille. Le Caoutchouc par Monod.
- Des B.T. en chantier :
 - Les Salines de Bex par Ribolzi et Christinat.
 - La verrerie de St-Prex par Ribolzi.
 - Lausanne et son histoire par J.P. Regamey.
- Les collègues français nous suggèrent encore :
 - Le Tunnel du Simplon.
 - Naissance d'un crayon.
 - Coutumes vaudoises.

- La mise en travail d'un grand projet élaboré par Jean Piot :
Le canton de Vaud en commençant par la Broye.
- Une quarantaine de très belles fiches : l'Eglise des premiers pas au moyen âge, éditées par la Guilde de Documentation de la SPR.
- Un livre de textes et de poèmes d'enfants qui sortira des Presses de la Guilde de Travail prochainement.
- De nombreuses séances de travail : fichier, dessin libre, musique libre, émailage, à Lausanne, Avenches, Yverdon.
Un cours d'initiation à la musique par Mme Sérieyx est en préparation.
- Un Bulletin paraissant régulièrement tous les deux mois, de plus de 15 pages.
- Des clichés de peintures et céramiques tirés par Edgar Sauvain, que nous mettrons en vente prochainement.
- L'organisation des échanges et correspondances interscolaires.

Conclusion :

1956 se termine par un bilan d'activité très encourageant. Souhaitons qu'en 1957 nous retrouvions cette même ardeur au travail. Nous chercherons ensemble à toujours mieux servir l'enfant.

Comme chaque année, nous vous rappelons, chers collègues, le principe que nous nous proposons de suivre :

Rechercher la libération de l'enfant !

Pour cela, nous précisons que notre Guilde de Travail laisse à chacun la liberté complète dans le choix des moyens propres d'atteindre ce but, qu'elle est exempte de toute tendance politique et qu'elle respecte les convictions personnelles de ses membres.

GENÈVE

BERGSON ET L'ÉDUCATION

C'est devant un auditoire de 150 personnes que Mademoiselle *Marta*, présidente de l'UIG-Dames, a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue au Directeur de l'Enseignement primaire.

Monsieur *Jotterand* a fait vivre devant nous un Bergson très proche des instituteurs genevois : « le plus grand philosophe de notre temps » a fait ses premières classes dans notre ville, et a été lui-même pédagogue fort longtemps.

Aussi n'est-ce pas seulement en théoricien, mais surtout en homme d'expérience qu'il met en garde les éducateurs contre trois dangers :

1. l'*intellectualisme*, fruit d'une intelligence souvent maladroite, dès qu'elle touche au vivant ;

2. le *verbalisme*, facile, mais vain et nuisible ; les gens peu compétents exposent leurs pensées avec prolixité, « comme si c'était l'ignorance même des choses qui donne tant de facilité à en parler ». L'homo loquax, comme l'homo sapiens d'ailleurs, doit faire place à l'homo faber ;

3. la *spécialisation prématurée* : il est indispensable, avant de se spécialiser, d'acquérir d'abord une bonne culture générale, qui forme le bon sens, « exacte appréciation de l'élasticité des choses humaines ».

Bergson proclame d'autre part la valeur de la *précision*, de l'*action* efficace, de l'*effort*, de l'*encouragement* et de l'*exemple*. Il hait la paresse, cette « résistance à l'élan créateur ». L'homme doit sans cesse faire un effort de volonté et de concentration (concentration, dit-il, qui le distingue de l'animal). Il y aurait beaucoup à dire à ce propos, lorsqu'on songe à nos élèves, ou à certaines tendances pédagogiques. Sachons encourager, user de l'éloge... qui donne confiance en soi. Et surtout sachons payer d'exemple, tout en exprimant notre personnalité. « On enseigne ce que l'on est ».

Voici en conclusion comment Bergson définit l'éducateur : « C'est un créateur. Créateur par excellence est celui dont l'action, intense elle-même, est capable d'intensifier aussi l'action des autres hommes et d'allumer, généreuse, des foyers de générosité ».

En vérité, Henri Bergson avait quelque chose à nous dire quant à notre mission d'éducateur. Merci à Monsieur Jotterand d'avoir été son interprète.

J. E.

ESCALADE 1956

Je ne décrirai pas cette manifestation, à laquelle ont pris part près de 120 personnes. Du repas jusqu'au bal, tout s'est déroulé dans la joie et l'amitié... Exprimons maintenant la très vive reconnaissance des trois Unions à l'égard de celles et de ceux qui en moins d'un mois ont été les artisans de ce succès.

Il est nécessaire de citer des noms, d'autant plus que certains sont encore inconnus : Rémy *Mauron*, grand organisateur des festivités, Mlles Claire-Lise *Dufour*, Meili *Lang*, Mareva *Moret*, Liliane *Senglet*. A ces « 5 grands » il convient d'ajouter Georges *Kunz*, Claire-Lise *Borel*, Jean-Charles *Cornioley* (dessinateur de talent !), Albert *Morard*, Gérard *Du-pont*, Jean-Jacques *Probst*, sans compter Mme *Mertens*, Mlle *Basset* et André *Pautex* qui ont prêté leur précieux concours.

Encore une fois à tous : bravo et merci ! Et vive l'Escalade 1957 !

PS. Une somme de 51 francs (insignes et décoration de table) a été versée à l'Association Générale des Etudiants au profit des étudiants hongrois.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

La dernière séance de l'année a eu lieu le 6 décembre. Le président avait, au préalable, consulté les sections au moyen d'un questionnaire « ad hoc » sur deux questions importantes : les allocations de résidence et la réforme des études secondaires. — Les réponses concernant la première sont aussi variées que le sont les conditions particulières à chaque localité. Les facteurs les plus divers y ont une influence très inégale sur l'attitude des communes. Aussi le C.C. ne peut-il donner de conclusion formelle ; mais il a en mains une documentation sérieuse qui rendra

grand service. Quant à la réforme des études secondaires, nous avons recueilli une information beaucoup plus cohérente dont on pourra tirer une synthèse qui fournira matière à une enquête ultérieure plus poussée. L'« Educateur » en donnera les termes au début de l'an prochain.

Nous nous proposons, avec l'approbation des sections, de modifier un peu l'organisation de nos assemblées cantonales. Les rapports annuels qui devraient y être lus seront publiés dans l'« Educateur », comme le font nos collègues vaudois. Ce sera un gain de temps profitable à la discussion. L'Assemblée des délégués est fixée au mercredi 27 février et les assemblées générales réglementaires, selon le plan proposé aux sections, le samedi 16 mars.

La cotisation de cinq francs pour la campagne en faveur de nos traitements n'a pas encore été, à notre vif étonnement, payée par chacun. S'il s'agit d'un oubli, qu'on s'empresse de le réparer !

La revision des statuts est remise à plus tard, certains incidents étant survenus qui nous contraignent à ce renvoi.

Comme toujours, les « Divers » sont abondamment pourvus par de multiples informations et demandes, la correspondance courante et la communication des chiffres atteints dans chaque district par la souscription en faveur de la Hongrie.

W. G.

ADMISSION

Notre jeune collègue, M. Marcel Garin, tout récemment nommé à Noiraigue, a aussitôt demandé son admission dans la SPN - VPOD, section du Val-de-Travers. Félicitations et cordiale bienvenue !

W. G.

JURA BERNOIS

RAPPORT SUR LA GESTION DE LA D.I.P. EN 1955

Nous extrayons, de ce document riche en statistiques, quelques aperçus sur l'évolution de l'école bernoise pendant l'année dernière.

Si les dépenses de l'Etat pour l'instruction publique ont dépassé cinquante millions de francs, il est certain cependant qu'elles continueront à croître, à cause de l'augmentation des effectifs, de l'érection de nouvelles écoles et des équipements de classes. Ainsi, la nouvelle loi sur l'école primaire, en vigueur depuis le 1er janvier 1952, a permis aux communes de recevoir pour plus de trente millions de francs de subsides à la construction ou à l'aménagement de bâtiments et de locaux.

Une centaine d'instituteurs et autant d'institutrices ont reçu le brevet d'enseignement dans l'ancien canton. Chez nous, 9 candidats et 11 candidates ont été diplômés au printemps 1955, et, six mois plus tard, 12 élèves de 1re classe de l'Ecole Normale de Porrentruy, et 16 de celle de Delémont, diplômés prématurément et admis à enseigner, occupaient, provisoirement, les principaux postes jurassiens vacants. Proportionnellement au nombre des classes (2837 allemandes et 540 françaises), la relève a été plus forte pour les premières. On considère toutefois que le Jura parviendra plus rapidement que l'autre partie du canton à remédier à la pénurie d'enseignants.

Le rapport numérique entre instituteurs et institutrices tend à se modifier, et on peut craindre, pour ces dernières, une pléthore marquée et prolongée, si des mesures efficaces ne sont pas prises sans tarder.

On constate, avec une certaine surprise, que l'examen pour l'obtention du diplôme autorisant à enseigner la deuxième langue du canton n'a été subi que par un seul candidat de chaque région linguistique.

Quelques chiffres encore : on dénombre 100 000 élèves d'école primaire, 20 000 d'école secondaire et de progymnase, avec 3377 instituteurs et institutrices, et 900 maîtres et maîtresses secondaires. La pénurie, chez ceux-ci, est en passe de se résorber dans la partie française, mais elle reste un problème aigu pour l'ancien canton, malgré les quelque 50 diplômes délivrés en tout en 1955.

Sur 120 écoles secondaires, 12 sont à deux classes, 23 à trois classes, 14 à quatre classes et 58 à cinq classes. La nouvelle loi sur les écoles secondaires, qui sera bientôt soumise à la votation populaire, tend à une unification vers les écoles à cinq classes, et ceci aura pour conséquence une augmentation des dépenses, tant des communes que du canton.

Les classes d'ouvrages féminins, les écoles ménagères et les jardins d'enfants manquent aussi de personnel. Le nombre des cours destinés à la préparation des maîtresses d'ouvrage a été doublé. A Berne, les maîtresses ménagères de l'ancien canton sont formées dans une école normale toute moderne, spacieuse et magnifiquement aménagée. (Celle du Jura se trouve à Porrentruy.)

Le rapport de la Direction de l'instruction publique renseigne aussi sur la Librairie de l'Etat, le Musée scolaire (Schulwarte), les homes d'éducation de l'Etat, l'Université et ses instituts, les institutions artistiques et littéraires de l'Etat.

(D'après M. K. Wyss, dans l'« Ecole bernoise ».)

LA PHYSIQUE ET LA CHIMIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Cours de perfectionnement)

MM. Ray et Rochat auront certainement emporté l'adhésion de la grande majorité de nos collègues jurassiens, en venant chez nous, munis d'un imposant matériel de démonstration et d'un savoir-faire sans la moindre faille. De quoi s'agissait-il ? De prouver que l'enseignement de la physique et de la chimie, au stade élémentaire, peut être de la meilleure science, et captivant... si les conditions voulues sont remplies. Quelles ? matériel, sans doute (et ce problème, nous a-t-on promis, est soluble à relativement bon compte) mais, surtout, méthode logique, préparation consciencieuse, persévérance. M. Ray, auteur des deux manuels « A la découverte des sciences », n'a eu aucune peine à faire admettre qu'on n'enseigne pas la physique ou la chimie avec des schémas au tableau noir, et uniquement avec des textes copiés dans les cours ; que ces deux disciplines sont aujourd'hui indispensables à l'appréhension des techniques où nous vivons ; que l'enfant peut comprendre, si elles lui sont présentées sans technologie rebutante et sous forme de « leçons de choses », les

lois importantes dont les applications lui sont souvent déjà connues par un contact intuitif et fréquent avec nombre de machines et d'instruments, par exemple ; qu'on peut développer chez les élèves la discipline du raisonnement rigoureux, provoquer un intérêt passionné et joyeux, et leur enseigner les merveilles de la nature et de la science, de même que des règles d'hygiène et, à défaut, au moins des connaissances simplement utilitaires.

Une série d'expériences ont été faites devant nous, à titre de démonstration méthodologique : l'équilibre des leviers, les poulies, le centre de gravité d'un corps, le dynamomètre, le mouvement de l'eau dans un circuit chauffé (chauffage central), les corps conducteurs et non conducteurs de la chaleur, l'électricité statique, l'aimant, la pile, l'induction, la sonnette électrique, le téléphone, le gaz carbonique, des réactions, etc.

Puissent les moyens être bientôt mis en œuvre, pour équiper nos classes. On peut certes, souhaiter que cet enseignement, s'il est compris ainsi, apporte davantage son contrepoids à l'étude purement livresque dans laquelle il s'est trop confiné. A l'école primaire, plus que jamais, les intelligences pratiques et les facultés manuelles doivent aussi pouvoir s'alimenter.

Notre merci va à M. l'inspecteur Ray et à notre collègue Rochat, sympathiques et efficaces promoteurs d'un progrès méthodologique en accord avec les tendances de l'école nouvelle. Nous remercions également la commission des cours de perfectionnement, pour l'heureux choix qu'elle a fait cette année.

T.

BIBLIOGRAPHIE

Les plus belles lettres de Mozart. Editions du Cervin. Prix du volume : Fr. 6.—.

Choix et traduction nouvelle de Pierre Meylan, comprenant 66 lettres ou extraits de lettres. Dans l'édition allemande, la correspondance de Mozart s'étend sur plusieurs milliers de pages. Toutes ne sont pas d'un égal intérêt. C'est pourquoi ce volume apporte, en une synthèse remarquable, le véritable message du génial compositeur, groupé dans ses lettres les plus caractéristiques. Outre les pages pleine de sensibilité adressées à sa famille (surtout à son père et à sa sœur) et celles où Mozart amoureux laisse parler son cœur, de nombreux fragments se rapportent à son activité de compositeur et de virtuose. Les lettres sur « L'Enlèvement au Sérail », « Idoménée », sur l'interprétation de ses opéras, l'art de chanter, les pianistes et les organistes, le théâtre italien et le théâtre allemand, sont des documents indispensables pour tous ceux qui aiment Mozart et désirent comprendre mieux ses chefs-d'œuvre. Cet élégant volume est d'une lecture aisée et agréable. Il intéressera aussi bien les auditeurs que les musiciens professionnels, d'autant plus que Mozart, dont la plume est vive, colorée et spirituelle, détruit le préjugé selon lequel les musiciens ne savent pas écrire.

Danses des terres lointaines, par L. Levot-Darribère. Paris, Edit. Bourrellier. Un album (21 X 27 cm.), broché. Illustrations de S. Jung. Prix : 380 fr. fr.

Les quinze danses groupées en deux séries (l'une pour les enfants de 6 à 8 ans, l'autre pour les grands de 8 à 14 ans), seront facilement utilisées pour les fêtes enfantines.

Toutes ces danses témoignent de la richesse du folklore d'outre-mer d'Arabie, d'Egypte, du Japon, du Pérou...

L'auteur donne des indications précises sur les costumes faciles à réaliser et sur la chorégraphie étudiée, mesure par mesure.

Le texte et la musique sont accompagnés de nombreuses illustrations en couleurs de S. Jung ; des schémas expliquent le détail des évolutions des jeunes danseurs.

COMMUNIQUÉ

COURS DE SKI

Cet hiver la Société Espérantiste suisse organise **deux camps de ski à Adelboden**, le premier du 23 décembre au 30 décembre, le second du 30 décembre au 5 janvier.

Ces deux semaines ne sont pas du tout réservées aux espérantistes qui désirent se perfectionner dans leur connaissance de la langue universelle ; au contraire, les organisateurs espèrent qu'elles permettront à plusieurs participants de s'initier à l'espéranto.

Un chalet loué permettra certainement une sympathique vie communautaire, vie simple de sports d'hiver dans le beau soleil des Alpes et de soirées qui seront l'occasion d'un enrichissement intellectuel.

Le prix modique de ces rencontres, soit 85 francs, doit permettre à tous ceux qui le désirent de participer à l'une de ces manifestations. Dans cette somme toute est compris : logement, nourriture, ainsi que l'assurance-accident et deux excursions. Un cours de ski est prévu pour les débutants.

Parmi les lecteurs de cette rubrique, il en est certainement qui gril-
lent d'envie de profiter d'une telle occasion d'apprendre l'espéranto. Qu'ils s'adressent simplement à Claude Gacond, instituteur, La Sagne, Neuchâtel, qui se fera un grand plaisir d'envoyer tous les renseignements désirés.



Demandez
prix courant
à

NIDECKER
ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

•
Tél. 7 54 67



Les livres de valeur...

intéressent toujours le corps enseignant. Voici un choix de volumes offerts à des prix très avantageux et dont l'illustration est gratuite en échange de points AVANTI.

	Points pour images	Prix sans images
— REGARDS SUR LA SUISSE	240	Fr. 3. —
— HISTOIRES D'ANIMAUX	240	» 3.50
— NOS OISEAUX	400	» 6. —
— LE JEUNE INVENTEUR	400	» 6. —
— LA SUISSE VUE D'AVION	400	» 4.80
— CONTES I	300	» 4.80
— LA MARCHÉ DU TEMPS I	400	» 4.80
— L'ILE AU TRÉSOR	400	» 4.80
— LA MARCHÉ DU TEMPS II	400	» 4.80
— LES GRANDS EXPLORATEURS	400	» 4.80

Pour votre commande de **livres**, veuillez utiliser le coupon ci-contre qui vous donne droit à **40 points gratuits** par livre commandé. (A découper, coller sur carte postale et expédier à AVANTI CLUB, Service EF, Neuchâtel 3.)

COUPON

Je commande le(s) livre(s) AVANTI

.....

.....

.....

et verse le montant de Fr.
sur le compte de chèques postaux
d'AVANTI CLUB, Neuchâtel IV 4069.

Nom

Prénom

Adresse

EF

Partie pédagogique

CHOIX DE TEXTES POUR DICTÉES (suite)

par M. Nicoulin

LES CANARDS

Quand passent les canards sauvages, à l'époque des migrations, ils provoquent de curieuses marées sur les territoires qu'ils dominent. Les canards domestiques, comme attirés par le grand vol triangulaire, amorcent un bond inhabile. L'appel sauvage a réveillé en eux je ne sais quel vestige sauvage. Et voilà que dans cette petite tête dure où circulaient d'humbles images de mare, de vers, de poulailler, se développent les étendues continentales, le goût des vents du large et la géographie des mers. L'animal ignorait que sa cervelle fût assez vaste pour contenir tant de merveilles ; mais le voilà qui bat des ailes, méprise le grain, méprise les vers et veut devenir canard sauvage.

(117 mots)

Saint-Exupéry.

A comparer avec « les oies sauvages » de G. de Maupassant.

LES GRUES

Elles arrivent au fond du ciel, par-delà la crête dentelée des sapins, et glissent vers le Sud : grrr..., grrr... Leur ligne se brise, se reforme, serpente, tantôt accrochée aux nues comme la queue d'un fantastique cerf-volant, tantôt brisée en un chapelet qui s'égrène.

Elles grandissent, soudent leur ligne en un triangle dont la pointe s'enfonce dans la brume ; parfois l'une se détache et vient prendre la tête ; elles sont maintenant droit au-dessus du village, on distingue leurs cous tendus et l'imperceptible battement de leurs ailes : grrr..., grrr..., la ligne ondule et glisse encore, et le croassement n'est plus qu'un murmure, qui semble finir, qui recommence et qu'on croit entendre encore quand les voyageuses ont disparu vers le Sud.

(131 mots)

J. Marouzeau.

Une Enfance. Denoël, édit.

LES MOUETTES

Des dizaines de mouettes volaient dans le vent impétueux.

L'enfant en fut étonné, car il savait qu'elles fuient la tempête, que par gros temps elles se réfugiaient sur la côte.

Face au vent, les ailes étendues, elles s'élevaient jusqu'à une certaine hauteur, puis piquaient vers l'eau comme des flèches, puis, de nouveau, elles ouvraient leurs ailes et, toujours face au vent, montaient, légères et blanches, dans le ciel d'ardoise. Quelques-unes se laissaient emporter jusqu'à la côte, puis se glissant à droite, se glissant à gauche dans les couches de vent ou rasant les hautes lames noires, elles rejoignaient les autres.

Qu'est-ce qui les attirait ?

L'enfant, tout d'un coup, distingua les formes d'un petit navire.

(129 mots)

E. Peisson.

LES LAPINS

La nuit de mon arrivée, il y en avait bien, sans mentir, une vingtaine, assis en rond autour de la plate-forme, en train de se chauffer les pattes à un rayon de lune... Le temps d'entr'ouvrir une lucarne, frft ! voilà tout le bivouac en déroute, et tous ces petits derrières blancs qui détalent, la queue en l'air, dans le fourré.

Alphonse Daudet.

A quelques mètres, des lapins jouaient dans un champ avec des cabrioles et des bonds désordonnés. Des tout petits se tenaient drôlement sur leurs derrières, lissant leurs museaux d'un mouvement rapide de leurs pattes, tandis que des vieux tournaient autour des touffes de chiendent, coiffés de leurs oreilles comme d'un bonnet.

(118 mots)

E. Moselly.

LA FUIITE DU LIÈVRE

Le lièvre aux oreilles noires fuyait. Jusqu'à présent, il ne s'était guère éloigné de son gîte. Il avait simplement cherché à égarer le chien dans les champs des alentours. Mais ce n'était plus le moment de s'attarder aux lentes ruses. Le lièvre fuyait, fuyait, à toute vitesse, droit devant lui ! Il traversait les prés, des sillons, franchissait des murs, des barrières, trouant des haies épineuses qui le déchiraient cruellement. Il fuyait, les oreilles collées sur le dos, les yeux hagards ! Et ce chien blanc qui, toujours à la même distance, le suivait ! Au sortir d'un carré de topinambours qu'il avait traversé comme un fou, le lièvre alla donner du nez dans un grillage qui le rejeta en arrière à moitié étourdi.

(131 mots)

E. Pérochon.

LA FUIITE DU LIÈVRE

Il grimpa au sentier d'argile et il avait peur de son ombre, et les bruyères fuyaient derrière sa course, et les clochers bleus surgissaient de vallon en vallon, et il descendait et il remontait, et ses sauts courbaient les herbes où s'alignaient les gouttes de rosée, et il traversait les routes départementales et il hésitait au poteau indicateur avant de suivre le chemin vicinal.

Ce jour-là, il manqua de heurter une borne kilométrique. Net, il s'arrêta, sa gencive naturellement fendue eut un imperceptible tremblement qui découvrit ses incisives. Puis ses guêtres de routier, couleur de chaume, se détendirent ainsi que ses ongles usés et rognés, et il bondit par la haie, houlé, les oreilles à son derrière.

(125 mots)

Francis Jammes.

LE CHAT DE LA VIEILLE FEMME

Je vis un jour une vieille femme entourée d'un cercle de curieux. Elle était assise et avait sur ses genoux le corps pantelant d'un chat, et elle sanglotait. Le matou était tombé du troisième étage, sain et sauf, mais un peu étourdi de la culbute. Un mauvais gamin en avait profité pour le jeter sous les roues d'une voiture qui passait.

La vieille femme pleurait toujours. Autour d'elle, les uns riaient, les autres essayaient de la consoler. Enfin, levant sa figure ridée, toute ruiselante, elle dit :

— Je sais bien que ce n'était qu'un chat, mais c'était ma petite-fille qui l'avait élevé, elle est morte aussi. A qui pourrai-je désormais parler d'elle ?

(128 mots)

d'après de Cherville.

Les bêtes en robe de chambre.

LE CHAT ET LA NEIGE

« Rroû » laisse cligner ses yeux quand un flocon les touche, mais les rouvre aussitôt pour revoir dans le ciel la ronde innombrable et légère, sur la terre la candide floraison qui s'éploie jusqu'aux rives du ciel.

La neige vit autour de lui, chuchote dans le vaste silence ; elle effleure le poil, se pose sur les yeux avec un froissement furtif, mais qu'on entend quand même et qui émeut le cœur. Et, dès qu'elle s'est posée, elle fond à la chaleur du poil ; elle perle en gouttes menues dont la fraîcheur ne fait point frissonner, tant elle éclôt avec douceur.

Rroû lève un peu la tête, la tend vers le vol des flocons. Il est heureux.

(125 mots)

d'après M. Genevoix.

LE CHAT ET LA SOURIS

Elle tournait ou se lançait dans toutes les directions, et, toujours d'un coup de griffes, le chat la ramenait dans l'atelier. Il y eut un moment où l'on crut qu'elle allait se résigner à mourir, tant elle était tremblante et affaissée. Mais, soudain, elle fit face à son bourreau. Elle s'était dressée si vite que son élan avait failli la renverser en arrière : elle resta debout, toute frémissante, en agitant ses pattes de devant, tandis que sa petite gueule saignante laissait échapper des cris variés et suivis. Et chacune de nous comprit bien qu'elle accablait d'injures l'énorme monstre qui la regardait, tranquillement assis en penchant la tête. Puis elle chancela et retomba en poussant une plainte.

(129 mots)

Marguerite Audoux.

L'Atelier de Marie-Claire. Fasquelle, édit.

LA PANTHÈRE

Les herbes frémissent, écartées par un corps souple ; avec des grâces prudentes de chat, la panthère gagne l'abreuvoir. A pas précautionneux, elle avance. Sa tête plate remue à peine, mais ses yeux jaunes ne cessent de surveiller les alentours ; les oreilles couchées épient tous les bruits, les flancs semblent immobilisés par le guet. Rien ne bouge. Le fauve pose l'une devant l'autre ses pattes soyeuses.

Des risées légères frôlent la surface de l'eau, la froissent de mille plis. Accroupie, le cou enfoncé entre l'armature des pattes repliées, les cuisses dures, prêtes à la détente, la bête tend son muflé altéré vers le liquide.

(110 mots)

R.-F. Didelot.

Au Soleil de la Brousse. Les Editions de France.

LE DOMPTEUR ET SES TIGRES

Je regardais hier, après une répétition matinale, le dompteur Roessler s'approcher des cages où étaient enfermés ses grands tigres. Il collait son visage contre les barreaux et leur parlait comme on parle à des enfants, en caressant leur joue du bout des doigts. Sa manière de les entretenir était si douce et si persuasive que je vis une véritable émotion de tendresse adoucir le bel œil d'un des tigres, et ses paupières se fermer lentement comme celles d'un chat dont on gratte la tête.

Un autre s'étant fâché, ouvrant sa gueule rose, montrant ses crocs formidables, il vint lui parler de la même manière, et l'animal se calma comme par enchantement.

(123 mots)

Edmond Jaloux.

LE RENARD

C'est le type du filou : il est dépourvu de scrupules autant qu'on peut l'être et il a plus de malice qu'il n'est gros. Il ne respecte rien : c'est un fripon, un être sans foi, passant son temps à tromper aujourd'hui son ami de la veille.

Son extérieur est agréable. C'est un gracieux animal, fin, couvert d'un long poil qui empâte un peu ses formes élancées. Il est, dans nos régions, fauve roux avec une traînée blanche sous le ventre. Son museau brusquement allongé, ses oreilles pointues, sa longue queue touffue amincissent sa silhouette. Il a le corps très semblable à celui d'un chien, mais il est d'une souplesse et d'une agilité de chat.

(126 mots)

Odette Larrieu.

Roman de Renard. Hachette.

L'ÉCUREUIL ET LA MARTRE

Roulé dans son berceau de feuilles, l'écureuil suivait d'un regard fou les évolutions de la martre.

Les heures se traînaient.

Mais des sauts de compagnons matineux s'élançant par leurs chemins verts à grands cris joyeux retentirent ; le grand chœur du matin chanta dans tous les coins et, quand l'océan de flamme du soleil levant submergea enfin les faîtes, vaincue par la lumière, la martre s'enfonça, le ventre vide et la gueule haineuse, dans les profondeurs sombres qui menaient à son îlot de pins.

Et sitôt qu'il l'eut vue disparaître au loin, l'écureuil, reposé tout d'un coup, joyeux, saluant d'une pirouette le bon soleil son sauveur, repartit à sa moisson de noisettes et de fâines.

(129 mots)

Louis Pergaud.

La Revanche du Corbeau. Mercure de France, édit.

LA LOUTRE

On ne l'aperçoit jamais plus de trois secondes, le temps d'admirer ses moustaches. La pensée est moins prompte que son plongeon.

Reine cruelle du marais et du fleuve, elle porte manteau de peluche et muscles d'acier.

Tout ce qui nage craint sa loi, jusqu'aux fauves de la rivière. Elle éventre un brochet de quatre livres et le vide comme un poulet.

Nul ne connaît son logis dont le vestibule est au cœur des eaux. Elle en sort quand elle veut par des chemins impénétrables.

Elle n'aborde que la nuit, dans le mystère des clairs de lune, se faufile à pattes de velours dans l'ombre des peupliers.

(114 mots)

Georges Barbarin.

Le Livre de l'Eau. Flammarion, édit.

LA FOUINE

Fuseline, la petite fouine à la robe gris brun, au jabot de neige, suit le chemin coutumier qui l'amène chaque soir au village. Le bout pointu de ses pattes courbes frôle à peine la boue grise de neige et de terre détrempée ; sa longue queue touffue se balance légère...

Par la chatière d'une porte, elle parvient, la nuit, à couler son corps dans la grange d'un fermier, et de là, tombant par les abat-foin dans le râtelier des vaches, à pénétrer dans l'étable chaude.

Alors elle bondit légère sur le perchoir où les poules s'alignent juchées sur leurs pattes repliées, et elle les saigne jusqu'à la dernière.

(116 mots)

Louis Pergaud.

De Goupil à Margot. Mercure de France, édit.

LE BROCHET

Dans l'embuscade la plus sinistre de la rivière, entre deux racines convulsées, il a l'air d'un morceau de bois mort. Les yeux de côté, les reins trapus, la gueule plate, il est pour tous, gros et petits, la terreur. Il attend patiemment, des heures, collé au fond, sans un mouvement des nageoires. Les alevins minuscules que le courant entraîne frétilent ingénument sur la mousse de son dos verdi.

Vienne à passer quelque brème ou gardon vaquant à ses affaires, le monstre déploie sa catapulte et jaillit comme un ressort. Deux ou trois claquements secs. Le piège fait son office. Un hoquet formidable. Le tombeau s'est refermé.

(112 mots)

Georges Barbarin.

Le Livre de l'Eau. Flammarion, édit.

LE HÉRISSON ET LES LAPINS

Un hérisson vivait seul, retiré sur la lisière du bois. Un jour, ennuyé de sa solitude il alla inviter les lapins voisins à s'amuser avec lui.

« Très volontiers ! » lui répondirent ces aimables bêtes. Et les volà qui se mettent à gambader autour de lui dans le carré de choux où il avait l'habitude de se promener.

Mais le hérisson prenait un malin plaisir à piquer tantôt l'un, tantôt l'autre, si bien que tous s'empressèrent de fuir la société d'un si mauvais compagnon.

« Tu es un méchant, et un traître, lui dirent-ils ; reste seul sous tes piquants ! »

Il en est ainsi des personnes hargneuses et méchantes : on les évite.

(120 mots)

Jacques Vir.

L'HISTOIRE DES DEUX GRENOUILLES

Deux grenouilles étaient allé se promener un jour. Elles arrivèrent ainsi devant une grande jatte de crème. En regardant ce que c'était, elles tombèrent dedans.

L'une dit : « C'est une nouvelle espèce d'eau. Il est impossible de nager dans quelque chose d'aussi épais. Inutile d'essayer. »

Ce fut la mort.

L'autre lutta avec courage, nageant et se débattant pour se maintenir à la surface.

Bientôt se produisit une chose curieuse. Notre grenouille avait tant brassé la crème que le beurre se fit et qu'elle se trouva assise sur une belle motte de beurre.

Ce fut le salut.

Quand tout va mal, souris, tiens bon, et tu verras que tout ira mieux.

(122 mots)

Baden-Powell.

Fondateur du scoutisme.

N. B. - Comparer avec la dictée « Le boa et le petit chevreau ».

LE LION ET LE RENARD

« Sire, disait un jour le renard au lion, je voudrais vous faire une confidence importante, mais je n'ose. — Parle en toute liberté, répondit le monarque. — Eh bien, sire, croiriez-vous que l'âne a l'audace de parler mal de Votre Majesté ? ... Que je vante votre courage en contant vos exploits, ou que j'exalte votre générosité, quoi que je dise enfin à votre louange, il soutient aussitôt le contraire. »

Ayant ainsi parlé, le renard s'arrêta.

« Continue donc, lui dit le lion. — C'est tout, sire ! — Vraiment ? J'espérais, je te l'avoue, qu'il y aurait autre chose. Si tu n'as pas d'autre révélation à me faire, mon pauvre renard, garde le silence ; car, que veux-tu que me fassent les propos d'un âne ? »

(135 mots)

D'après Gleim.

LE RENARD ET LE PETIT PRINCE

— Bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde...

— Ma vie est monotone. Je chasse les poules, les hommes me chassent. Toutes les poules se ressemblent, et tous les hommes se ressemblent. Je m'ennuie donc un peu. Mais, si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée.

(125 mots)

Saint-Exupéry.

Le Petit Prince. Gallimard-NRF, édit.

LE RENARD ET LE PETIT PRINCE (suite)

Je connaîtrai, dit le renard, un bruit de pas qui sera différent de tous les autres. Les autres pas me font rentrer sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, comme une musique. Le blé pour moi est inutile. Les champs de blé ne me rappellent rien. Et ça, c'est triste ! Mais tu as des cheveux couleurs d'or. Alors ce sera merveilleux quand tu m'auras apprivoisé ! Le blé, qui est doré, me fera souvenir de toi. Et j'aimerai le bruit du vent dans le blé...

Le renard se tut et regarda longtemps le petit prince :

— S'il te plaît... apprivoise-moi, dit-il !

(131 mots)

Saint-Exupéry.

Le Petit Prince. Gallimard-NRF, édit.

LE BOA ET LE PETIT CHEVREAU NOIR

Chaque matin on lui apportait à manger un petit chevreau tout vivant.

Habituellement, le petit chevreau, épouvanté, allait se blottir dans un coin de la cage et se laissait manger sans se défendre...

Arriva le tour d'un petit chevreau tout noir. Au lieu de se laisser faire comme les autres, il se mit à courir sur le boa et à le frapper à coups de pieds et à coups de tête.

Il sut si bien se défendre que le gardien dit :

— Cet animal-là va m'éborgner mon boa. Il faut que je le retire. J'essaierai de nouveau demain.

Le lendemain, il recommença ce qu'il avait fait la veille.

Alors, devant tant de courage, le directeur donna l'ordre de l'épargner.

(132 mots)

d'après *E. Brieux.*

DE L'UTILITÉ DE LA PONCTUATION

L'anecdote suivante, authentique, témoigne de l'utilité de la ponctuation !

La femme d'un industriel de province, de passage à Paris, est séduite par un très beau brillant qu'elle voit à la devanture d'un bijoutier.

Elle écrit à son mari pour lui demander l'autorisation d'acheter l'objet convoité. Celui-ci, trouvant le prix trop élevé, télégraphie :

« Jamais. Trop cher. »

Mais le télégraphiste qui reçoit le message est distrait. Il ne fait pas attention à la ponctuation et il écrit :

« Jamais trop cher. »

Ravie de la galanterie de son époux, la dame va sans tarder retenir le brillant. Et le mari dut payer.

Faute d'un point... d'un tout petit point...

(122 mots)

Le journal.

DÉBUT DE PRINTEMPS

Dans le vent et le soleil flambaient les haies et les talus. La campagne s'ampanachait de longues fumées, pendant que la flamme crépitait dans les épines et courait dans l'herbe rousse. Aux lisières des bois, le feston des vieilles neiges reculaient tous les jours. Et les taillis commençaient à s'empourprer du réveil de la sève ; l'or vif des chatons de saule, l'or gris des chenilles du noisetier... tout était là, fidèle au rendez-vous.

Garçons et filles, nous sentions obscurément la joie du renouveau. Nous recommencions à jouer dehors, le soleil nous tirait vers les champs et les bois. Par le rythme des saisons, il nous semblait refaire la découverte du monde.

(120 mots)

J. Cressot.

LES COQUELICOTS

La fleur rouge des coquelicots nous accompagne. Elle déborde ça et là et s'étend comme un lac sur les champs de blé. On se demande si les cultivateurs ne vont pas récolter autant de gerbes de coquelicots que de gerbes de blé. En certains champs, c'est même le rouge qui domine et l'emporte sur l'or. C'est à croire que la fleurette a été semée intentionnellement avec le grain. Mais je ne pense pas que le charmant mélange de la couleur des blés mûrissants et du coquelicot ait beaucoup de charme pour les paysans. Ils ne voient pas les choses comme nous, qui passons, et je crains que pour eux, la fleur qui amuse notre œil ne soit que de la mauvaise herbe.

(129 mots)

Rémy de Gourmont.

LA FORÊT

La voici dans le matin, toute chargée de rosée, et là voilà dans le soir toute emperlée de lumière. Le printemps qui la vêt de ses feuilles, accomplissant en quelques semaines un travail formidable sans la moindre apparence d'effort et dans le plus profond silence, n'est pas un magicien moins surprenant que l'automne, ce merveilleux coloriste de la feuille, qui la pare avec une si prodigieuse richesse de si chaudes couleurs. Même lorsque tout semble mort en elle, au plus fort de l'hiver, tout est prodigieusement vivant et prépare en secret les éclosions prochaines. Plus animée que la montagne, moins turbulente que la mer, elle mérite au plus haut point de fixer l'esprit d'observation, d'exciter la curiosité et même l'enthousiasme.

(130 mots)

Jean Nesmy.

L'alphabet de la forêt. Bourrelier, édit.

L'AUTOMNE

Le soleil se leva très tard. Convalescent pâle et hautain, il faisait le tour de son domaine méconnaissable. Octobre avait passé par là et, prisonniers en loques rousses, les arbres dépouillés de leurs vêtements, flagellés par la pluie, souffletés par le vent, attendaient la Passion de novembre. Les oiseaux avaient fui ou se taisaient. Des feuilles claires frissonnaient encore dans la brise, pareilles à des lambeaux de tenture aux murs d'une maison calcinée. Celles qui jonchaient la terre spon-

gieuse ne craquaient plus sous les pas ; après les avoir, ce printemps, dorées à feu doux, puis grillées cet été, le soleil s'était retiré au fond du ciel sale. Ce matin, il projetait au sol l'ombre pâle d'arbres nus, inconnus, aux gestes pathétiques.

(127 mots)

Gilbert Cesbron.

Chiens perdus sans collier. Robert Laffont.

BALE, CENTRE INTELLECTUEL ET ARTISTIQUE

A cause de sa situation aux confins des cultures latine et germanique, Bâle est devenu, dès le moyen âge, un centre européen de culture.

Aujourd'hui encore, les riches Bâlois (il y a plus de 200 millionnaires) sont à la fois industriels et savants, fins lettrés, collectionneurs d'œuvres d'art, mécènes. « *Le savant et l'homme d'affaires, a-t-on dit, habitent, à Bâle, non seulement la même maison, mais le même personnage.* » L'initiative privée a constamment doté la ville de musées et d'institutions culturelles diverses.

Le *Musée des Beaux-Arts* est le plus remarquable de tous les musées suisses et « compte parmi les grands musées de l'Europe ». Son origine remonte à l'époque de la Renaissance.

Mentionnons le très riche *Musée historique*, le plus important des musées cantonaux, le *Musée d'histoire naturelle*, et surtout le *Musée d'ethnographie*, considéré comme l'un des plus remarquables du Continent.

Son *jardin botanique* cultive dans des serres spéciales de nombreuses plantes des tropiques, en particulier des orchidées.

Le *jardin zoologique*, qui a fêté en 1949 son 75^e anniversaire, est une institution privée, célèbre dans la Suisse entière.

L'*Université*, fondée en 1460, a été la seule université suisse jusqu'au XIX^e siècle. La ville de Bâle a toujours consenti pour elle de lourds sacrifices. Récemment, on y a ajouté un *Institut des sciences tropicales* à l'intention des savants, explorateurs et émigrants suisses qui se proposent de se rendre dans le tropiques.

La puissante industrie bâloise accorde à l'Université, spécialement à l'*Institut de chimie*, un appui financier important.

La *Bibliothèque universitaire* qui remonte à la fondation de l'Université, possède 6000 manuscrits précieux (d'Erasmus, de Luther, Zwingli, etc.) et plus de 1 357 800 volumes.

L'*école bâloise*, est fille de l'Université. En 1530 déjà, le réformateur Oecolampade, chargé de présenter un mémoire sur l'instruction publique au Conseil de la Ville, s'exprime comme suit : « Nous sommes d'avis que dans les écoles publiques, il ne soit perçu aucun écolage, afin que riches et pauvres soient placés sur un pied d'égalité. » Aujourd'hui, jusqu'à l'Université (non comprise), toutes les écoles secondaires : collèges, gymnase, école de commerce, sont gratuites.

Monuments historiques : La *Cathédrale* de grès rouge, de style roman et gothique, a conservé le plus beau et le plus grand cloître de toute la Suisse. L'*Hôtel de Ville* (1512), de vieilles églises abbatiales,

les *Maisons des Corporations* (vignerons, orfèvres, bateliers, etc.) sont des édifices remarquables. Des rues entières ont gardé leur caractère moyennageux. Bâle a même conservé un reste de son mur d'enceinte et trois portes, dont le Spalentore passe pour être la plus belle de toute la Suisse.

Les nombreux hôtels particuliers de style français classique deviennent peu à peu propriété de la ville.

Bâle est également un centre musical qui entretient un théâtre et un orchestre municipal de premier ordre. Son conservatoire possède une école de directeurs d'orchestre (unique en Suisse). Les grandes sociétés chorales qui recrutent leurs membres parmi toutes les classes de la population (l'aristocratie y côtoie l'ouvrier) organisent régulièrement des concerts à prix modiques à la Cathédrale. (Oeuvres des grands musiciens, de Bach spécialement.)

Le Carnaval de Bâle est une très vieille tradition à laquelle les Bâlois sont très attachés. Il a lieu en février chaque année. La fête débute à 4 heures du matin par la diane des fifres et tambours et le cortège des « cliques » (groupes de 6 à 15 tambours et fifres) des différents quartiers portant d'immenses lanternes allégoriques. C'est l'occasion de ridiculiser, de critiquer les personnes qui, au cours de l'année écoulée, ont commis certaines bévues ou pris des mesures impopulaires. Les plus hauts magistrats n'échappent pas à l'ironie, voire à la roserie, des peintres de lanternes ou des auteurs de couplets satiriques. On a dit du Carnaval qu'il était un des moyens de la Cité pour contrôler la bonne administration de ses autorités. Il contribue aussi à assimiler les nombreux immigrants.

G. F.

Texte pour ceux qui se rendront bientôt au Chamossaire ou aux lacs d'Aï

LA COLONISATION DE LA VALLÉE DES ORMONTS

Si l'on pouvait faire revivre sur un écran la première apparition de l'homme en ces lieux inhospitaliers, avec quel intérêt ne suivrait-on pas ceux qui par le bas de la gorge ou des hauteurs de Plambuit, pénétrèrent sur ce sol vierge, peuplé d'animaux sauvages, couverts de sombres forêts, se frayant un passage le long de quelque sente, allant vers l'inconnu.

A cette époque reculée, le climat était plus humide et plus froid, les glaciers descendaient beaucoup plus bas que de nos jours et, seules, les avalanches faisaient de temps à autre des trouées dans ces forêts séculaires.

Quelle force, quels mobiles poussèrent ces hommes à venir se réfugier ainsi dans cette montagne où tout était à créer ? Pourquoi unirent-ils le bruit de leur cognée au murmure de la rivière ?

Sans autre ressource que leur foi, leur volonté, ils commencèrent cependant là cette œuvre de défrichement qui devait se continuer pendant des siècles. La hache et le feu entrèrent peu à peu en action, quelques huttes surgirent, le sol fut retourné, ensemené. Une nouvelle cellule de vie était éclos.

Au Xe siècle, époque où Sarrasins et Hongrois ravageaient le pays, beaucoup de familles cherchèrent un abri dans les vallons alpestres, et c'est sans doute à ce moment-là que les Ormonts commencèrent à se peupler.

En 1231, apparut pour la première fois le nom de Sépey (Sapey) dans un document. Exception faite de quelques foyers créés à une époque antérieure, le Sépey et la Forclaz furent les premières agglomérations d'où les colons commencèrent à rayonner.

(D'après Eug. Pichard (« Les Ormonts », guide publié à Leysin en 1934.)

QUAND DEUX VERBES SE SUIVENT...

« Quand deux verbes se suivent, le deuxième est à l'infinitif. » Belle règle en vérité !

Que dire alors de ces deux exemples que, coup sur coup, je viens de trouver dans deux de nos manuels ?

« ... Les passants épouvantés sont restés figés sur place... »

« ... Vous me voyez occupé à construire... »

Et encore celui-ci :

« On le trouva ensanglanté... »

Peu importe d'où vient cette règle absurde et quel est le monsieur qui l'a énoncée pour la première fois ! Nous n'avons qu'une chose à faire : la démolir sans pitié... l'interdire à nos élèves et lui substituer la seule règle valable dans tous les cas : remplacer cet infinitif en ER ou ce participe passé en É par un verbe d'un autre groupe : FAIRE ou FAIT, BATTRE ou BATTU, etc.

J.-J. Dessoulavy

ENTRE PARENTHÈSES

Voici quelques années qu'une nouvelle mode semble s'implanter chez nous : celle de faire mettre entre parenthèses des mots ou des parties de phrases à supprimer dans un texte écrit par l'enfant.

D'où vient donc cette pratique ? D'un usage établi dans les premiers degrés, semble-t-il. Pourquoi ?

« Mais oui, M'sieur, c'est la maîtresse qui voulait qu'on fasse comme ça. Ça fait mieux parce qu'on ne voit pas quand on fait quelque chose de faux », telle est la déclaration de plusieurs gosses.

Si ces déclarations sont exactes, permettez-moi de vous dire, Mesdames ou Mesdemoiselles qui enseignez dans les petits degrés, à quel point cette manière de faire nous crée des ennuis dans les degrés moyens (ou supérieurs même parfois). Les parenthèses ont leur signification. Laissons-la leur. Mieux : enseignons-la immédiatement d'une manière correcte... et montrons d'autre part comment barrer proprement à la règle ce qui doit être supprimé. Cela ne gênera en rien l'allure générale d'un travail, et au moins nous ne donnerons pas de fausses habitudes à nos petits qui, devenus plus grands, ont tant de peine à s'en défaire.

Merci d'avance à celles qui penseront à la chose.

J.-J. Dessoulavy

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1957-1958

MARDI 23 AVRIL 1957

Examens d'admission:

mardi 23 avril, à 8 h. et 14 h. et mercredi 24 avril, à 8 h.

Commencement des leçons: jeudi 25 avril 1957, à 8 h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **20 mars 1957.**

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves possédant le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves porteurs du *Certificat d'études secondaires* sont admis en 3^e année de l'Ecole de commerce. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordement de dactylographie; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e année).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re}

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

Secrétariat: Maupas 50

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 23 05 12

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIERES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

Nos dernières publications

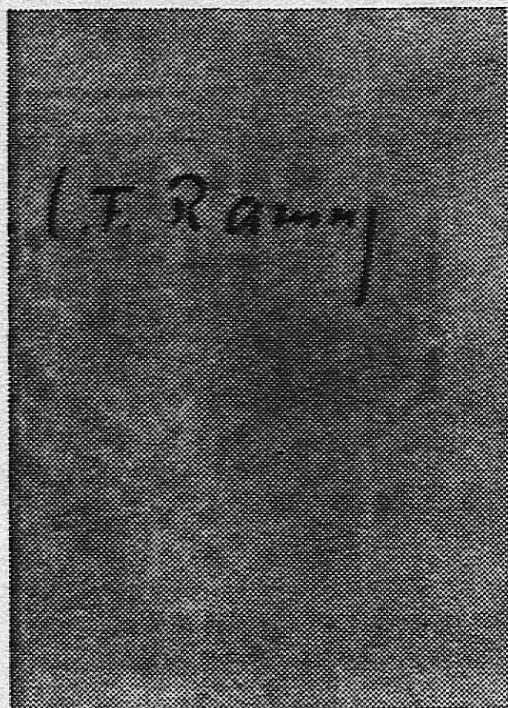
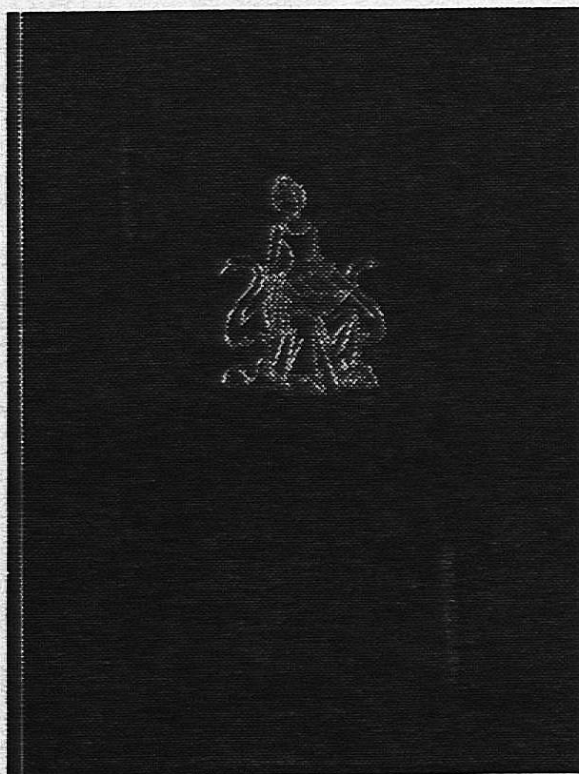
No 265

L'Art Musical et son Evolution

de Charles-Albert Reichen :

100 illustrations en héliogravure ; édition originale. Reliure de luxe en buvette noire, coins arrondis, impression or fin.

Fr. 12.-



No 269

Lettres (1900-1918),

C.F. Ramuz

premier volume de notre nouvelle collection « Correspondances et Mémoires », illustrations, fac-similés.

Fr. 8.50

... et 150 ouvrages à choix

GUILDE DU LIVRE

Lausanne 4, av. de la Gare Tél. (021) 23 79 73



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 268 millions

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

CONCOURS

pour nos voyages
Allemagne, Rome, etc.

Règlement envoyé sans frais
Nombreuses bourses

CULTURE & TOURISME

15, rue du Midi Lausanne

Pour la réparation ou l'achat
d'un **beau meuble ancien** :

AU VIEUX PAYS

LES CROISSETTES-SUR-LAUSANNE

tél. 23 80 98

30 ans d'expérience. Facilités
de paiement aux membres du
corps enseignant vaudois

Votre musique

chorale pour votre classe et vos sociétés

Chants d'enfants

instrumentale pour tous les instru-
ments

Vos disques

Classique - Chansons - Danses - Dic-
tion - Théâtre - Série de documents
sonores préparée spécialement pour
le corps enseignant

Vos flûtes

Beau choix de flûtes KUNG

Toute la littérature pour cet instru-
ment

à la Maison de la Musique

AU MÉNESTREL

A. Fauquex

15, quai de l'Île Téléphone 24 96 77
Genève